

I Principes de la ComUE

- Choix d'une ComUE inter-académique en application des dispositions de la loi du 22 Juillet 2013 sur l'ESR
- Cette ComUE Inter académique remplacera les ComUE prévues dans les dispositions transitoires de la loi à la place des PRES Centre Val de Loire Université et Limousin Poitou-Charentes
- Tous les établissements ESR dans les régions/académies
 - Centre/Académie Orléans-Tours
 - Limousin/Académie de Limoges
 - Poitou-Charentes/Académie Poitiers

II Le périmètre

- les 5 universités : La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers, Tours
- les 4 Écoles et Instituts Nationaux : ENSMA, INSA CVL, ENSCI, ENSNP
- les organismes de recherche : CNRS, INSERM, INRA, IRSTEA, BRGM, IFREMER, CEA
- les établissements d'autres ministères : CHU (Limoges, Poitiers, Tours), CHR Orléans
- les CROUS

III Les objectifs stratégiques principaux

- Création d'une Université en réseau de dimension européenne et de visibilité internationale qui associera des secteurs d'excellence scientifique complémentaires et renforcés pour :
 - La recherche et la formation supérieure
 - Le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale
- Élaboration d'un projet pour le PIA2 IDEX/ISITE
 - Ossature scientifique basée sur les thématiques pointes de flèche des secteurs d'excellence scientifique internationale.
 - Domaines économiques en cohérence avec les stratégies territoriales de la recherche et de l'innovation
 - Portage du projet par la ComUE.
 - Pilotage ad hoc propre au projet
- Adoption du Doctorat unique
 - Organisation en Ecoles Doctorales communes à tous les membres
 - Le Doctorat sera porté par la ComUE et délivré par l'Université européenne créée
 - Adoption d'une signature unique des publications
- Élaboration de nouveaux Master uniques sur la ComUE
 - Basés sur les thématiques scientifiques du projet IDEX/ISITE
 - Ingénierie pédagogique numérique et cours en anglais
 - Portés par la ComUE et accrédités auprès des membres habilités

IV Les principales échéances

- Version 0 des statuts 1er octobre 2014
- Version finale des statuts 1^{er} décembre 2014